



# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

## COMITÉ ISÈRE JUDO

Le 20 janvier 2010

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le vendredi 15 janvier 2010 les clubs du Comité Isère de judo se sont rassemblés pour une réunion d'information à la maison des sports d'EYBENS avec comme seul ordre du jour le Dojo départemental programmé sur le domaine universitaire de Saint Martin d'Hères.

*Les clubs présents ont d'abord été unanimes pour préciser que cet équipement :*

- Faisait cruellement défaut aux clubs Isérois ;
- Devenait plus que jamais nécessaire voire indispensable au développement du judo dans notre Département qui compte aujourd'hui plus de 120 lieux de pratique et plus de 11 000 licenciés ;
- Et qu'il fallait à ce titre se mobiliser rapidement si nous ne voulions pas perdre le bénéfice des subventions déjà actées sur ce projet mais dont la validité arrive à leur terme.

Le président de séance a alors rappelé que le Dojo départemental (cf. plan joint en annexe) représentait un budget global d'environ 6 millions d'euros et qu'il restait seulement à trouver une vingtaine de milliers d'euros pour équilibrer chaque année son budget de fonctionnement.

*Après une large discussion les clubs présents ont décidé :*

- De se mobiliser fortement sur ce dossier en demandant le soutien de leurs Conseillers généraux, Maire, OMS ... respectifs en leur adressant un courrier type dont vous trouverez ci-joint une copie ;
- D'envisager également, à titre exceptionnel pendant une période de deux saisons sportives, une contribution volontaire de 2 € par licencié afin que le budget de fonctionnement puisse être équilibré et ne soit pas un frein à la réalisation de cet équipement.

---

Association Loi 1901, fondée le 19 octobre 1973, déclarée en Préfecture sous le n° W381003570

Comité Isère de Judo

Maison Départementale des Sports

7, rue de l'Industrie - 38320 EYBENS

Contact : [secretariat@judo38.com](mailto:secretariat@judo38.com)





# FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES

## COMITÉ ISÈRE JUDO

Cette période de deux saisons sportives devrait être suffisante pour trouver des recettes nouvelles complémentaires permettant de prendre le relais de cette contribution exceptionnelle. En effet, des créneaux horaires restent disponibles sur ce Dojo et qui peuvent ainsi être loués à des organisations pour des séances d'entraînements (Arts Martiaux mais aussi préparation physique, musculation ...) ou l'accueil d'évènements sportifs le week-end.

*Il est donc demandé à tous les clubs du Comité Isère de judo :*

- D'interroger leurs Comités directeurs afin qu'ils se prononcent spécifiquement sur le principe d'une contribution volontaire maximale de 2 € par licence pendant une période de deux années. Compte tenu de l'urgence de la situation une réponse positive ou négative pour le vendredi 12 février 2010 est nécessaire.
- De diffuser la lettre type ci-jointe auprès de leurs Conseillers généraux, Maire et OMS et d'en adresser une copie au Comité Isère de judo.

Nos comptons sur la mobilisation générale des clubs de l'Isère afin que cette initiative décidée le vendredi 15 janvier 2010 soit un véritable succès et le départ d'un mouvement nouveau largement fédérateur pour le judo Isérois.

Dans cette attente nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments sportifs les plus dévoués.

Pour le Comité Isère Judo

Le Président

Jean Michel BARTHELEMY

La Commission de travail dojo

Christian FAY  
Elise CARMINATI  
Rémy CONTE  
Paul DELORMAS  
Bruno LHOST  
Patrice VEILLE